

## Bilan

Association  
IMANIS

Au : 31/12/2010

**EUR**

\* Mission Comptes annuels-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au : 31/12/2009	
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et développement					
	Concessions, logiciels et droits similaires	5 566	5 566		1 850	
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>Total</b>	<b>5 566</b>	<b>5 566</b>		<b>1 850</b>	
Actif immobilisé	Immobilisations corporelles	Terrains	84 374		84 374	
		Constructions	833 933	115 498	718 434	
		Inst.techniques, mat.out.industriels				1 356
		Autres immobilisations corporelles	537 871	100 404	437 466	411 432
		Immobilisations grevées de droits				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
	<b>Total</b>	<b>1 456 178</b>	<b>215 903</b>	<b>1 240 275</b>	<b>1 257 294</b>	
Immobilisations financières (2)	Participations					
	Créances rattachées à des participat.					
	Titres immob. activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	8 511		8 511	12 035	
	<b>Total</b>	<b>8 511</b>		<b>8 511</b>	<b>12 035</b>	
<b>Total I</b>		<b>1 470 256</b>	<b>221 470</b>	<b>1 248 786</b>	<b>1 271 180</b>	
Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnement.					
	En cours de production biens et services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	<b>Total</b>					
Actif circulant	Créances (3)	Avances et acptes versés sur commandes				
		Créances usagers et comptes rattachés	880		880	
		Autres créances	45 038		45 038	41 659
		<b>Total</b>	<b>45 918</b>		<b>45 918</b>	<b>41 659</b>
Divers	Autres titres					
	Valeurs mobilières de placement	198 359		198 359	143 702	
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	153 728		153 728	174 190	
	Charges constatées d'avance (4)				276	
	<b>Total II</b>	<b>398 006</b>		<b>398 006</b>	<b>359 828</b>	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices III					
	Primes de remboursement des emprunts IV					
	Ecart de conversion Actif V					
<b>Total de l'actif (I+II+III+IV+V)</b>		<b>1 868 262</b>	<b>221 470</b>	<b>1 646 792</b>	<b>1 631 009</b>	
Renvois	(1) Dont droit au bail					
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents					
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle					
	Dons en nature restant à vendre					
	Autres					



# Bilan

## IMANIS

Au : 31/12/2010

**EUR**

\* Mission Comptes annuels-Voir le rapport de l'Expert Comptable

<b>Passif (avant répartition)</b>		Exercice	Exercice précédent
<b>Fonds associatifs</b>	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	199 837	199 837
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	44 840	44 840
	Report à nouveau	-3 837	61 560
	Résultat de l'exercice	-31 958	-94 925
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-12 938	16 588	
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme			
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires (commodat)			
<b>Total</b>	<b>I</b>	<b>195 943</b>	<b>227 901</b>
<b>Provisions et fonds dédiés</b>	Provisions pour risques	101 659	84 659
	Provisions pour charges	17 574	11 260
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	40 440	168 391
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
	<b>Total</b>	<b>II</b>	<b>159 673</b>
<b>Dettes</b>	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	842 727	885 699
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 940	21 457
	Dettes fiscales et sociales	207 690	128 429
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		29 742
	Autres dettes	150 238	73 469
	Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	56 580		
<b>Total</b>	<b>III</b>	<b>1 291 176</b>	<b>1 138 797</b>
Ecart de conversion passif	<b>IV</b>		
<b>Total du passif</b>	<b>(I+II+III+IV)</b>	<b>1 646 792</b>	<b>1 631 009</b>
<b>Renvois</b>	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	16 483	
(3) Dont emprunts participatifs			
<b>Engagements donnés</b>	Sur legs acceptés		
	Autres		





## Compte de résultat

### IMANIS

 Période de l'exercice 01/01/2010 31/12/2010 \* Mission Comptes annuels  
 Période de l'exercice précédent 01/01/2009 31/12/2009 Voir le rapport

**EUR**

		Exercice	Exercice précédent
<b>Produits d'exploitation</b>	Ventes de marchandises		
	Production vendue { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services	2 646	6 220
	<b>Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)</b> )	<b>2 646</b>	<b>6 220</b>
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	1 937 638	1 838 008
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	16 189	15 809
	Cotisations	190	225
	Autres produits (1)	48 933	27 147
<b>Total des produits d'exploitation</b> I	<b>2 005 598</b>	<b>1 887 410</b>	
<b>Charges d'exploitation</b>	Marchandises { Achats Variation de stocks	229 171	193 566
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (2)	379 655	320 902
	Impôts, taxes et versements assimilés	92 886	105 273
	Salaires et traitements	967 306	868 191
	Charges sociales	325 565	309 081
	<b>Dotations d'exploitation</b> - sur immobilisations { amortissements provisions	112 318	71 895
	- sur actif circulant : provisions		
	- pour risques et charges : provisions	23 314	46 860
	Subventions accordées par l'association	4	2
Autres charges			
<b>Total des charges d'exploitation</b> II	<b>2 130 222</b>	<b>1 915 774</b>	
<b>Résultat d'exploitation</b> (I-II)	<b>-124 623</b>	<b>-28 364</b>	
<b>Opér. commun</b>	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
<b>Produits financiers</b>	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	4 527	4 007
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total des produits financiers</b> V	<b>4 527</b>	<b>4 007</b>	
<b>Charges financières</b>	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	39 844	40 103
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b> VI	<b>39 844</b>	<b>40 103</b>	
<b>Résultat financier</b> (V-VI)	<b>-35 317</b>	<b>-36 096</b>	
<b>Résultat courant avant impôt</b> (I-II+III-IV+V-VI)	<b>-159 941</b>	<b>-64 460</b>	
<b>Renvois</b>	(1) Dont : Dons Legs et donations Produits liés à des financements réglementaires Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail mobilier immobilier	48 040	43 444



## Compte de résultat (suite)

IMANIS

Page : B / 4

Période de l'exercice 01/01/2010 31/12/2010 \* Mission Comptes annuels  
Période de l'exercice précédent 01/01/2009 31/12/2009 Voir le rapport

**EUR**

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 000	15 600
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels VII</b>	<b>2 000</b>	<b>15 600</b>
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	131	6 803
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 837	5 927
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles VIII</b>	<b>1 968</b>	<b>12 730</b>
<b>Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		<b>31</b>	<b>2 869</b>
	Participation des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI	157 391	124 057
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII	29 440	157 391
	<b>Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII</b>	<b>2 169 517</b>	<b>2 031 075</b>
	<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV</b>	<b>2 201 475</b>	<b>2 126 000</b>
	<b>Excédent ou déficit (XIII-XIV)</b>	<b>-31 958</b>	<b>-94 925</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>			
<b>Produits</b>		<b>5 200</b>	<b>5 200</b>
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature	5 200	5 200
<b>Charges</b>		<b>5 200</b>	<b>5 200</b>
	Secours en nature	5 200	5 200
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		

Comptabilité tenue en euros





# **1 Faits majeurs de l'exercice**

## **1.1 Evénements principaux de l'exercice**

Aucun fait significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

## **1.2 Principes, règles et méthodes comptables**

### **1.2.1 Présentation des comptes**

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

### **1.2.2 Méthode générale**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.



## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Actif

#### 2.1.1 Tableau des immobilisations

Annexe I

#### 2.1.2 Tableau des amortissements

Annexe II

#### 2.1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

##### 2.1.3.1 Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-Bail
Agencements	75 001	
Véhicules	19 568	32 834
Mobilier	716	

Les principales diminutions sont :

- Mise au rebut
- Cession d'un véhicule

##### 2.1.3.2 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10, 20 et 30 ans
Installations	Linéaire	10 ans
Matériel et outillages industriels	Linéaire	3 et 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 et 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	4 ans



### 2.1.3.3 Crédit bail

	Véhicules	Total
<b>Valeur d'origine</b>	163 031	163 031
<b>Amortissements :</b>		
Cumuls exercice antérieur	53 883	53 883
Dotation de l'exercice	43 355	43 355
<b>TOTAL</b>	97 238	97 238

### 2.1.4 Produits à recevoir

Subventions d'exploitation : 40 273 €

Subventions d'investissement : 4 750 €

-----  
45 023 €

### 2.1.5 Valeurs mobilières de placement

Titre	Valeur d'acquisition	Cours à la clôture de l'exercice	Plus value latente
FCP Ecureuils	166 951.00	NC	
Capitop	31 408.00	NC	
<b>Total</b>	<b>198 359.00</b>	-	





## 2.2 Passif

### 2.2.1 Fonds associatifs

#### 2.2.1.1 Fonds associatifs sans droit de reprise

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				-
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme	199 838			199 838

### 2.2.2 Provisions pour risques et charges

#### 2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	44 000.00	17 000.00		61 000.00
Provisions pour charges	40 659.00			40 659.00
<b>TOTAL</b>	<b>84 659.00</b>	<b>17 000.00</b>		<b>101 659.00</b>

- La provision pour risque correspond à 50 % de la demande de deux salariés devant les Prud'hommes.
- La provision pour charges a été constatées à la demande de la DDASS sur le budget 2008 groupe III.



### 2.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

La convention collective appliquée dans l'association CHRS prévoit le versement d'une indemnité de fin de carrière de 17 574 € en fonction de l'ancienneté de la personne dans l'association.

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite à la date de clôture de l'exercice, pour les salariés embauchés en contrat à durée indéterminée, s'élève à : 12 553 €. Ce montant tient compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite selon une grille pré-établie. A ce montant, il est ajouté 40 % de charges sociales.

Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

### 2.2.4 Fonds dédiés – Tableaux de suivi

#### 2.2.4.1 Subventions de fonctionnement affectées

Situations	Montant des fonds affectés au projet	Fonds à dégager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice(7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)
Ressources	(2)	A	B	C	D=A-B+C
DDCS Pension de famille Pithiviers	29 440			29 440	29 440
DDASS CHRS Formation Micasoft Travaux	47 100	11 000			11 000
DDASS Anticipation 2010	44 719	44 719	44 719		
DDASS Accueil de jour Hiver 2009/2010	56 515	56 515	56 515		
DDASS – CHU Orléans Pithiviers	56 157	56 157	56 157		
<b>Total</b>		168 391	157 391	29 440	40 440



### 2.2.5 Etat des dettes

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à plus de 2 ans à l'origine	8 26 243	62 224	279 252	484 767
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 941	33 941		
Dettes fiscales et sociales	207 690	207 690		
Autres dettes	7 452	7 452		
Subventions à reverser	142 786	142 786		
Produits constatés d'avance	56 580	56 580		
<b>TOTAL</b>	<b>1 274 692</b>	<b>510 673</b>	<b>279 252</b>	<b>484 767</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	59 456			

### 2.2.6 Charges à payer

Provision congés payés et charges sociales sur congés : 89 885 €.





### 3 Informations relatives au compte de résultat

#### 3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Critères utilisés :

##### Tableau de répartition des produits d'exploitation

Prestations de service	2 647.00
Subventions	1 937 638.00
Produits des activités	48 934.00
Transferts de charges	16 189.00
Cotisations	190.00
	<hr/>
<b>Total</b>	<b>2 005 598.00</b>

#### 3.2 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4.00	
Employés	24.00	
Employés (emplois aidés)	21.00	
<b>TOTAL</b>	<b>49.00</b>	-

#### 3.3 Impôt sur les bénéfices

Association loi 1901, non fiscalisée



## 4 Autres informations

### 4.1 Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 137 109 € en 2010.

### 4.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

	CAC I
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	3 400

### 4.3 Informations concernant le Droit Individuel à la Formation

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	800
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	1 792

### 4.4 Engagements hors bilan

#### 4.4.1 Emprunt auprès des organismes bancaires

Au 31 décembre 2010, l'engagement s'élève à la somme de :  
 se décomposant comme suit :

- capital restant dû	826 243
- intérêts restant dus	286 293



#### 4.4.2 Engagements financiers

	N	N - 1
<b>Engagements reçus</b>		
Autres SACCEF	305 304	331 159

#### 4.4.3 Crédit bail

<b>RETRAITEMENTS DE CREDITS-BAIS</b>					
	Terrains	Constructions	Installations matériel et outillage	Véhicules	Total
<i>Valeur d'origine</i>				163 031	163 031
<i>Amortissements</i>					
- cumuls exercices antérieurs				53 883	53 883
- dotation de l'exercice				43 355	43 355
<i>sous-total</i>				97 238	97 238
<i>Redevances payées</i>					
- cumuls exercices antérieurs				78 566	78 566
- exercice				48 040	48 040
<i>sous-total</i>				126 606	126 606
<i>Redevances restant à payer</i>					
- à un an au plus				32 541	32 541
- à cinq ans au plus				26 726	26 726
<i>sous-total</i>				59 267	59 267
<i>Valeur résiduelle</i>					
- à un an au plus				358	358
- à plus d'1 an et 5 ans au plus				893	893
<i>sous-total</i>				1 251	1 251
<b>Montant pris en charge dans l'exercice</b>				48 040	48 040











# FICOGEC

Société Fiduciaire de Conseil en Gestion et d'Expertise Comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes d'Orléans

**Expertise Comptable**  
**Commissariat aux Comptes**

Mesdames, Messieurs, les Membres de :

**L'association IMANIS**

21 rue de Verdun

**45200 MONTARGIS**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

### **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

Mesdames, Messieurs les membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association IMANIS tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les Membres du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

8 Place de la Liberté  
45110 CHATEAUNEUF S/LOIRE

☎ 02.38.58.59.89.  
☎ 02.38.58.95.47.  
✉ [direction@ficogec.fr](mailto:direction@ficogec.fr)

R.C.S. Orléans B 343 810 412  
SAS au capital de 40 160 Euros

Siret 343 810 412 000 19 APE : 6920Z  
N° intracommunautaire FR81343810412 00019



## **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, aux regards des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II – JUSTIFICATION DE L'OPINION :**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous nous sommes assurés par sondage que les subventions étaient correctement rattachées à l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES :**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Châteauneuf sur Loire,  
Le 8 Avril 2011

Pour la SAS FICOGEC  
Commissaire aux comptes

  
Le Président

8 Place de la Liberté  
45110 CHATEAUNEUF S/LOIRE

☎ 02.38.58.59.89.  
☎ 02.38.58.95.47.  
✉ direction@ficogec.fr

R.C.S. Orléans B 343 810 412  
SAS au capital de 40 160 Euros

Siret 343 810 412 000 19 APE : 6920Z  
N° intracommunautaire FR81343810412 00019







# FICOGECC

Société Fiduciaire de Conseil en Gestion et d'Expertise Comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes d'Orléans

**Expertise Comptable**  
**Commissariat aux Comptes**

Mesdames, Messieurs, les Membres de :

**L'association IMANIS**

21 rue de Verdun

**45200 MONTARGIS**

## **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

### **Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010**

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article R. 314-59 du code de l'action sociale et des familles, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

8 Place de la Liberté  
45110 CHATEAUNEUF S/LOIRE

☎ 02.38.58.59.89.  
📠 02.38.58.95.47.  
✉ [direction@ficogec.fr](mailto:direction@ficogec.fr)

R.C.S. Orléans B 343 810 412  
SAS au capital de 40 160 Euros

Siret 343 810 412 000 19 APE : 6920Z  
N° intracommunautaire FR81343810412 00019



## CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

---

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisé de la convention suivante, mentionnée à l'article L. 612-5 du code de commerce complété par l'article L 313-25 du code de l'action sociale et des familles, qui a été passée au cours de l'exercice écoulé :

- Monsieur Jean Noël GUILLAUME, directeur de l'association, a perçu au titre de l'exercice écoulé une rémunération brute de 57 934 euros.
- Monsieur Jean Philippe GUILLAUME, membre de la famille de Monsieur Jean Noël GUILLAUME a perçu au titre de l'exercice écoulé une rémunération brute de 2 948 euros et une indemnité de 250 euros.

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé :

Avec Monsieur Denis COLLET, Président de l'association et dirigeant de l'entreprise DCA :

- Facturation de matériels et prestations informatiques pour un montant total TTC de 4 929,91 euros.

A Châteauneuf sur Loire  
Le 8 Avril 2011.

Pour la SAS FICOGEC  
Commissaire aux comptes

  
Le Président

